

AG AUMIA

13 Août 2024

Recettes	
Cotisations	2655
Animations	360
Intérêts Livret	611
Fanions	320
TOTAL	3946
Don Ass Moulin Berno	6500

Dépenses		
UNAN	445	
ASSURANCE	0	Double cotisation en 2022
Chaloupe	1125	
DONS SNSM	350	
Frais administratifs	114	
Animations	428	Rac 68 €
Fanions	966	
Frais AG	87	
Site internet	400	Formation
TOTAL	3915	

Bilan Comptable 2023

ASSOCIATION DES USAGERS DES MOUILLAGES DE L'ILE D'ARZ

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF		PASSIF			
	31/12/2023	31/12/2022			
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles			RESERVES		
. Site Internet	2 300,00	2 300,00	Réserves de Trésorerie	22 717,43	21 640,25
. Amortissements	-460,00	-230,00			
Immobilisations corporelles			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
. Acquisition Chaloupe	1,00			0,00	0,00
. Amortissements			RESULTAT	0,00	0,00
Immobilisations financières			Excédent d'exploitation	40,33	
. Parts sociales C.A.	30,60	30,60	Résultat exceptionnel	6 500,00	1077,38
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 871,60	2 100,60	TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 257,76	22 717,63
Actifs circulants. Fanions	637,96		DETTES		
DISPONIBILITES				0,00	
. Compte courant	4 610,63	1 391,56	Dettes fournisseurs		
. Livret A CA	22 137,57	18 827,33			
. Caisse	0,00	0,00	Dettes sociales		
TOTAL STOCK et DISPONIBILITES	27 386,16	20 218,89	TOTAL DES DETTES	0,00	0,00
Compte de régularisation - actif			Compte de régularisation - passif		
Cotisations assurances 2023		397,94			
TOTAL ACTIF	29 257,76	22 717,43	TOTAL PASSIF	29 257,76	22 717,63

Commentaires de la trésorière

Faits marquants 2023

Après une baisse en 2021, le nombre des cotisations est stable, 122 à ce jour. Les inscriptions à la formation du permis Côtier fonctionnent toujours bien et nous ont permis d'avoir 15 cotisations en plus. Quelques adhésions pour les sorties Chaloupe. Certains adhérents reviennent et règlent des retards de cotisations de N-1. Peu de frais administratifs, principale dépense pour une formation sur le fonctionnement du site. Lors des animations, nous tenons à offrir à nos adhérents un moment convivial ce qui explique un peu plus de frais cette année, y compris l'achat de fanions qui sont proposés à la vente au prix coûtant pour 20 €.

Les dépenses concernant la Chaloupe sont principalement l'AOT, l'assurance plus quelques frais d'entretien. Elles sont largement compensées par le don de 6500 € de l'association du moulin de Berno, ce qui nous permet de palier aux dépenses pour quelques années.

2024

Le montant de la cotisation (15 €) ne varie pas, nous avons modifié en avril la gestion des cotisations « en retard », par une correction du logiciel. Un ancien adhérent qui reprend sa cotisation réglera en 2025 uniquement l'année en cours.

Le passage de la formation au permis côtier a toujours du succès, 15 inscrits contre 14 en 2023, ce qui renouvelle nos jeunes adhérents.

Après les fanions, nous proposons des gobelets AUMIA pour réduire les déchets, nos adhérents peuvent les garder ou nous les remettre pour un usage ultérieur.

Merci pour votre attention, merci à Jean-François HUBERT pour avoir gracieusement validé nos comptes

